

DEPARTEMENT DE LA LOIRE  
ARRONDISSEMENT DE ROANNE  
CANTON DE RENAISON  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'URFE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 20 novembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Par suite d'une convocation en date du 14 novembre 2025 adressée par Monsieur Charles LABOURE, Président sortant, les membres composant le conseil communautaire du Pays d'Urfé se sont réunis au siège de la Communauté de communes à Saint Just en Chevalet, le 20 novembre 2025 à 20 heures conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient présents** : MEUNIER Ingrid, DUMAS Serge, LABOURE Charles, PRAS Séverine, PONCET Didier, LOIZZO Laurent, CLEMENCON Thierry, ESPINASSE Patrice, GOUTORBE Stéphane, SIETTEL Thomas, PEURIERE Jean-Hervé, CHAUX Michel, ROYER Jean-Paul, VIETTI Dominique, MOISSONNIER Clément, CROZET Guy, CHABRE Michel, CAZORLA Dominique, CHABRIER Alexandre, MONAT Pascale, LUGNE Isabelle.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

**Absents ayant donné procuration** : BARLERIN Emmanuelle, COMPAGNAT Michel,

**Absents excusés** : ROUX Lorraine, BRUEL Laurent, DAUSSY Michael, ESPINASSE Patrice, PEREZ Gérard.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame PRAS Séverine est désignée pour remplir cette fonction.

### **Objet : RENOUVELLEMENT DU CONVENTIONNEMENT AVEC L'ASSOCIATION ENVIE D'R:**

Vu la volonté de la Communauté de Communes de renforcer l'attractivité économique et la coopération interterritoriale en milieu rural,

Vu l'engagement de la CCPU, via le SUEE, dans la dynamique portée par l'association ENVIE D'R, créée en octobre 2024 pour fédérer un réseau de territoires ruraux et de partenaires en Auvergne-Rhône-Alpes et dans le Massif central, regroupant actuellement huit territoires, vingt et un EPCI et quatre cent cinquante communes,

Vu le soutien apporté par l'ANCT Massif central à ce dispositif, avec un financement pluriannuel de quatre-vingt-quatre mille euros par an sur trois ans, ayant permis le recrutement d'une cheffe de projet en CDI,

Considérant les objectifs fixés pour l'année 2026, qui visent à mutualiser les actions de communication (salons, site internet, diffusion d'offres de locaux et de reprises d'entreprises), à renforcer la montée en compétences des élus et techniciens par l'échange d'expériences et la professionnalisation, à consolider le réseau partenarial notamment avec la Région et les prescripteurs urbains, et à soutenir l'innovation économique locale en favorisant l'émergence de projets hybrides et de nouvelles formes d'activités en milieu rural,

Considérant l'engagement financier proposé par le SUEE, consistant à verser à l'association ENVIE D'R une aide de 4 500 euros pour l'année 2026 afin de soutenir la mise en œuvre de sa feuille de route,

Suite à l'exposé du Président,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le conseil Communautaire,

Par 22 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

**DECIDE :**

**Article 1er** : De renouveler la convention avec l'association ENVIE D'R pour l'année 2026;

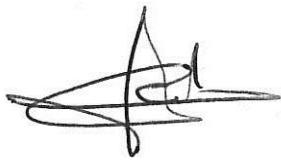
**Article 2** : D'autoriser le versement des subventions prévues ;

**Article 3** : D'autoriser le Président à signer la convention et les documents afférents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Saint Just en Chevalet, le 20 novembre 2025

Le Président,  
Charles LABOURE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS D'URFÉ  
"Maison du pays d'Urfé"  
42430 ST-JUST-EN-CHEVALET

Certifié exécutoire compte tenu  
de la transmission en Sous-Préfecture le ...  
et de la publication le ...  
Fait à Saint Just en Chevalet, le ...

Le Président  
Charles LABOURE

La secrétaire de séance,  
Séverine PRAS



Date de transmission de l'acte: 25/11/2025  
Date de réception de l'AR: 25/11/2025

042-244200820-DE\_079\_2025-DE  
A G E D I